

Le Président de l'Université des Antilles

à

Mesdames, Messieurs les membres titulaires du CHSCT de l'UA

Pointe-à-Pitre, le 17 février 2020

**Objet :** Invitation à la réunion du CHSCT

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer au prochain CHSCT de l'établissement qui se réunira en présentiel le :

**Lundi 02 mars 2020 à 9h00**

**Salle du Conseil de l'Administration Générale Campus de Fouillole**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture et adoption du procès-verbal du CHSCT en date du 10 octobre 2019 ; (vote)
2. Formation du personnel élu du CHSCT (18), des assistants de prévention (35) et des R.A.F/ chefs de service, définition des moyens mis à disposition du CHSCT (crédits 10, 20 et support IGE HSE) ;
3. Point sur le bien-être au travail (enquêtes,...) ;
4. Point sur les déchets dangereux (VHU et autres) sur les campus de l'U.A. ;
5. Visites sur sites du CHSCT (calendrier...);
6. Point sur le transfert des personnels de la formation continue en Guadeloupe ;
7. Point sur les problèmes de climatisation dans les bâtiments (UFR Médecine, bâtiment de recherche...);
8. Suivi de l'avancement des mesures immédiates proposées par les inspecteurs H&S du ministère et création du comité de pilotage (RPS) ;
9. Bilans d'activité 2019 (complets) de la médecine du travail de Guadeloupe et de Martinique.

Comptant sur votre présence, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Le Président de l'Université



Pr. Eustase JANKY